



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

### SOMMAIRE

*Revue de la semaine* : — Evénements courants. — L'exposition de la Jamaïque et le Canada. — Chemin de fer du Labrador. — Catastrophe à Saint-Pierre de Montmagny. — Un nouveau curé d'Ar. — Les Acadiens conserveront-ils la foi de leurs pères ?

*Causerie agricole* : — Engraissement du bétail à l'étable.

*Sujets divers* : — Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'Agriculture du comté de L'Islet, tenue à Saint-Jean-Port-Joli le 23 septembre 1890. — Soins à donner aux vaches.

*Choses et autres* : — L'exportation du fromage. — Le respect au blé. — Pesez votre farine. — Travaux de réparation à l'église de Sainte-Anne de la Pocatière. — Christophe Colomb.

*Recettes* : — Remède contre la toux et la gourme des chevaux. — Moyen d'empêcher les patates de pourrir.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Evénements courants*. — Quelle bourrée de crimes depuis quelque temps ! On n'entend parler que de crimes et d'exécutions capitales. Ontario vient d'avoir deux procès à sensation : Birchall sera pendu le 14 novembre à Woodstock ; le 18 décembre, Day, coupable d'avoir noyé sa femme dans les chutes Niagara, sera exécuté à Welland. Un troisième est commencé à l'Original, celui de Philippe Lamoureux et de Christine Monette accusés d'avoir assassiné Olivier Monette, le 13 septembre 1889.

Dans la province de Québec, on ne compte pas moins de trois procès pour meurtre, instruits simultanément : celui de Rémi Lamontagne vient de se terminer à Sherbrooke par la condamnation de l'accusé à être pendu le

19 décembre prochain ; celui de Sévère Houle qui se fait à Trois-Rivières, et qui se terminera probablement par l'acquiescement de l'accusé, contre lequel on ne paraît pas devoir trouver de preuves convaincantes ; celui de Delamarre, Georgiana Bivert, son épouse, et Jean Gauthier, commis de buvette. Ces derniers ont à répondre à l'accusation d'avoir fait brûler vive toute une famille, le père, la mère, et trois enfants, à Saint-Roch de Québec, le 17 juillet dernier. Ce procès s'instruira à Québec ces jours-ci, ainsi que le procès du *Canadien* pour libelle, et celui des trente-un citoyens accusés d'avoir emprisonné illégalement l'honorable C. A. P. Pelletier.

L'affaire Morin se dénouera sur la potence le 26 novembre ; si l'appel à la Cour Suprême n'amène pas de changements dans la cause.

Il y a de plus le procès de Cardinal pour tentative de meurtre.

Jamais le calendrier de la cour d'assises n'a été plus chargé qu'au terme qui s'est ouvert à Québec le 10 octobre. Il y a tant de causes sur le rôle qu'on a dû faire un second recrutement de jurés pour suffire à la besogne.

Les journaux ont presque cessé de parler de politique pour ne s'occuper que de tenir leurs lecteurs au courant des interrogatoires des témoins et des discours des avocats dans ces différents procès. Ce sont des événements émouvants, mais il faut regretter qu'ils arrivent en si grand nombre.

*L'exposition de la Jamaïque et le Canada*. — La *Gazette* de Falmouth, Jamaïque, dit : " C'est avec une extrême